

VIVE L'ÉTÉ

En images

Chasse aux œufs



4-5

Vie à Cesson

Le Parc Urbain



12

Enfance

La MPE fête ses 10 ans



18

sommaire

Infos pratiques	2
Edito	3
En images	4 - 5
Vie à Cesson	6 - 16
■ Plan local de développement durable	6-7
■ Urbanisme / Economie	8-9
■ Espaces verts	10-11
■ Incivilités	12
■ Recyclage mobiles	13
■ Local facteur	13
■ Travaux	14
■ Fibre optique	15
■ Commission accessibilité	15
■ COOP'IN	16
Jeunesse / Education	17
Enfance / Education	18-19
Intercommunalité	20-21
Tribune	22
État-civil / Brèves	23

cession infos • N°247

DIRECTEUR DE PUBLICATION Olivier Chaplet

COMITÉ DE RÉDACTION J-L Duval, C. Péculier, F. Réalini, I. Prévot, J. Heestermans, M-A Fayat, J-M Belhomme, A. Bossaert

RÉDACTION Mairie de Cesson

PHOTOS / ILLUSTRATIONS Mairie de Cesson, A. Micol

CONCEPTION / RÉALISATION Mairie de Cesson

DISTRIBUTION Mairie de Cesson

IMPRESSION Desbouis Gresil Imprimeur, 91230 Montgeron, 01 69 83 44 66

Imprimé à 4 500 exemplaires

Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2021



France services être aidé dans vos démarches près de chez vous

Demander une carte grise, effectuer une demande de RSA, remplir sa déclaration de revenus pour les impôts sur internet... Vous avez besoin d'aide pour faire une démarche en ligne ? Un accompagnement au numérique vous simplifierait la vie ? À moins de 30 minutes de chez vous, les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique de services publics.



Pour trouver le France Services le plus proche de chez vous : <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/france-services>

Brexit en pratique

Vous êtes ressortissant britannique ou membre de famille de ressortissant britannique. Vous vous êtes installé en France avant le 1^{er} janvier 2021.

L'ensemble de vos droits est maintenu jusqu'au 1^{er} octobre 2021, date à laquelle vous devrez obligatoirement détenir un titre de séjour portant la mention « Accord de retrait du Royaume-Uni de l'UE ». Pour faire votre demande de titre de séjour, un service en ligne est disponible :

<http://invite.contacts-demarches.interieur.gouv.fr/BREXIT/>

Vous avez jusqu'au 1^{er} juillet 2021 pour effectuer vos démarches

Cesson sur les réseaux

Villedecession

Ville de Cesson

cesson_jeunesse

Nouveaux à Cesson

UNE NOUVELLE INFIRMIÈRE A REJOINT LA MAISON DE SANTÉ SIMONE VEIL

Mme PETITE Mélanie

melanie.petite@hotmail.fr

Tél : 01 60 63 35 82

DE NOUVELLES ENSEIGNES SUR BOIS SÉNART

- **Boulangerie Marie Blachère** ouverte toute la semaine du lundi au samedi de 7h30 à 19h

- Restauration rapide FLAMBnPIZ

Assortiments de flammekueches, pizzas artisanales, pâtes et ravioles à emporter. Ouverture du lundi au samedi de 10h30 à 18h45

L'Armée de l'air et de l'espace recrute

En 2021, l'Armée de l'Air recrute et forme plus de 3500 jeunes femmes et hommes. Parmi eux de nombreux spécialistes techniciens affectés à la mise en œuvre et la maintenance des matériels d'environnement aéronautiques terrestres.

Elle recrute également des militaires techniciens de l'air d'un niveau 3^{ème} à Bac pro et jusqu'à 30 ans, des sous-officiers à partir d'un Bac et jusqu'à 30 ans, formés par l'armée et des officiers : personnels non navigants, recrutés à Bac+3, Bac+5 et des personnels navigants (pilote ou navigateur), recrutés à partir du Bac

Pour ceux qui seraient intéressés, les rendez-vous se prennent au CIRFA armée de l'air de Meaux au 01 64 36 48 73 ou à Melun au 01 60 65 89 64.

Retrouvez toutes nos actualités et nos offres de recrutement sur le site

DEVENIR-AVIATEUR.FR et sur nos réseaux sociaux.

Permanence des élus

Si vous souhaitez rencontrer Monsieur le Maire ou un de ses adjoints

CONTACTER LE SECRÉTARIAT au

01 64 10 51 04

ou par mail

secretariat-du-maire@ville-cession.fr

Le mot de Monsieur le Maire



Olivier Chaplet
Maire de Cesson

La pandémie due à la Covid 19 rythme encore notre quotidien et a un impact certain sur tous les aspects de notre vie. La levée progressive des mesures de confinement et de couvre-feu nous fait tous espérer un retour à une vie un peu plus normale. Il nous faut malgré tout rester prudents et continuer à appliquer les gestes barrières et nous faire vacciner en nombre.

Dès le début de cette période si particulière, l'ensemble des acteurs de la commune de Cesson a été mobilisé à votre service au travers de nombreuses actions : distribution de masques, newsletters spécifiques, communications ciblées envers certaines catégories d'habitants, collaborations avec les médecins, actions pour soutenir le commerce... Nous avons également aidé les Cessonnais qui nous le demandaient à prendre des rendez-vous dans les centres de vaccination. J'ai proposé également, avant que la vaccination soit ouverte à tous, et sur proposition d'un centre, que les enseignants exerçant à Cesson, ainsi que les personnels de la ville en contact avec le public puissent bénéficier de cet indispensable rempart à ce virus. Au total, ce sont environ 250 personnes qui ont bénéficié de notre aide.

J'ai de plus demandé, dès la généralisation du vaccin, que Cesson soit centre de vaccination. La ville n'a pas été retenue. Néanmoins, nous continuons à travailler avec l'Agence Régionale de Santé et son antenne de Seine et Marne notamment par la présence de Médiateurs de Lutte Anti-Covid présents lors du vide grenier du 13 juin afin d'assurer des actions de prévention et également en proposant des autotests au public intéressé.

Notre mobilisation doit être totale face à ce virus, soyez assurés de la mienne.

Vous pourrez le constater en parcourant ce Cesson infos, le programme pour lequel vous nous avez élus se met en place et là encore les élus majoritaires sont mobilisés et investis à votre service.

Bel été à toutes et à tous.

Bienvenue à Cesson (pour une installation du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021)

Vous venez de vous installer à Cesson ou vous y emménagez bientôt, merci de vous faire connaître en remplissant et en retournant ce bulletin en mairie ou en téléphonant au 01 64 10 51 00

Une matinée d'accueil des nouveaux habitants sera organisée par la municipalité en mairie (sur invitation)

Page dédiée sur le site de la Ville www.ville-cesson.fr rubrique Notre Ville

Nom :

Prénom :

Adresse :

Courriel :

Date d'arrivée sur la commune :

Nombre d'adultes :

Nombre d'enfants :



Printemps des Poètes

du 13 au 29 mars

Le printemps est là, Fêtons-le en poésie ! La médiathèque de Cesson a répondu à l'appel du Printemps des poètes et organisé une exposition éphémère dans les rues de Cesson.

Les élèves du collège Jean Vilar ont imaginé leur ville idéale, « ... une ville paisible, écologique, magnifique, Une ville sans racisme, bienveillante... » et aussi « ... très futuriste... »

La situation actuelle les inquiète, ils rêvent d'une ville où « Il n'y aura jamais de pandémie ... », « d'une ville sans masques par terre », « où le COVID n'existe pas... »

Ils plébiscitent leur ville, « ...cette ville est Cesson », « C'est la meilleure ville ». « Certains doutent de notre capacité d'être heureux. Mais tout ça ce n'est qu'un rêve qui n'existera peut-être pas »

Cependant ils rêvent tous d'un monde meilleur, « ...d'une ville en jaune comme le bonheur » où « Être heureux sera une loi comme l'amour et la joie... ». « De ma fenêtre je la vois et j'y crois !!! »

Les poèmes ont été affichés dans le bourg devant la médiathèque et le groupe scolaire PEV. Sur la Plaine du moulin à vent, devant le groupe scolaire Jules Verne et à Cesson-la-Forêt devant les écoles Jacques Prévert et Jean de La Fontaine.

Merci aux poètes en herbe du collège Jean Vilar, à la documentaliste et à la ville de Cesson.



Chasse aux œufs

31 mars au 7 avril

Pour une première édition, le concours du « mot mystère », organisé en partenariat avec l'association des commerçants de Cesson, a plutôt bien marché. 80 familles ont participé et 150 enfants ont reçu leur paquet d'œufs en chocolat offert par la mairie.

Six commerçants du Bourg : « Ciseaux & hair » (coiffeur), « La saveur d'un bon pain » (boulangier), « Leslie et Marianne » (mercière), « Allianz » (assureur), « Mille et Une fleurs » (fleuriste) et « Atelier 120 » (photographe) ont joué le jeu et ont offert à nos habitants de merveilleuses vitrines de Pâques. « Nos commerçants ont été ravis de participer pour la 1^{ère} fois à cet événement et souhaitent bien renouveler cette expérience l'année prochaine. Nous solliciterons également les commerçants de Cesson-la-Forêt pour ne pas faire de jaloux » précise Michel Bertrand, conseiller municipal délégué à la vie économique.



🍀 Journée du souvenir

25 avril

La Journée nationale du souvenir des victimes de la déportation honore la mémoire de tous les déportés sans distinction et rend hommage à leur sacrifice. Cette journée a pour vocation de rappeler à tous ce drame historique majeur et les leçons qui s'en dégagent, pour que de tels faits ne se reproduisent plus. Trois élus du Conseil Communal des Jeunes étaient présents au côté de Monsieur le Maire, Olivier Chaplet et du Président de la FNACA, Claude Génart.



🍀 Victoire du 8 mai 1945

8 mai

Il y a 76 ans, l'Allemagne nazie capitulait. On a célébré cet anniversaire. Une journée de commémorations et de souvenirs pour ne jamais oublier cette sombre période. Et quoi de plus symbolique que de demander à nos jeunes élus des Conseils communaux enfants et jeunes de témoigner... Arthur, Lola, Thibaud et Fanny présents à la cérémonie ont tour à tour lu les messages écrits par eux-mêmes et par leurs camarades Wassila, Garance, Gaël, Alexis, Thomas, Joris, Héralde et Emmie. Un moment fort pour montrer que nos jeunes générations savent rendre hommage au courage de nos concitoyens, au sacrifice de toutes celles et de tous ceux qui ont donné leur vie afin que notre pays retrouve son rang en même temps que son honneur et sa liberté.

Plan Local de Développement Durable Synthèse enquête

Dans le cadre des consultations pour élaborer le Plan Local de Développement Durable de la ville de Cesson, nous vous avons proposé de répondre à un questionnaire papier ou numérique. Nous voulions connaître vos avis et vos attentes sur le développement durable, notamment en vous proposant de déterminer des priorités sur les quatre volets : transition écologique, solidarité et lien social, économie locale et démocratie participative.

L'objectif est de comprendre vos besoins pour vous accompagner dans la mise en place de projets et d'actions individuels.

Enfin, une question ouverte à la fin du questionnaire vous a permis de partager vos expériences, vos idées et vos actions en faveur du développement durable.

Ce questionnaire thématique est une des actions de démocratie participative menée dans le cadre du Plan Local de Développement Durable. D'autres méthodes et outils seront utilisés pour que ce document soit le résultat d'une

réflexion collective afin d'imaginer la ville de demain.

Nous partageons avec vous les résultats de cette première consultation dont la synthèse complète est à retrouver sur le site de la ville. Une analyse détaillée sera diffusée en septembre également sur ce même site.

Vous pouvez toujours nous contacter par email à l'adresse developpementdurable@ville-cesson.fr pour poser toutes vos questions, donner vos idées ou nous demander un rendez-vous pour approfondir le sujet.

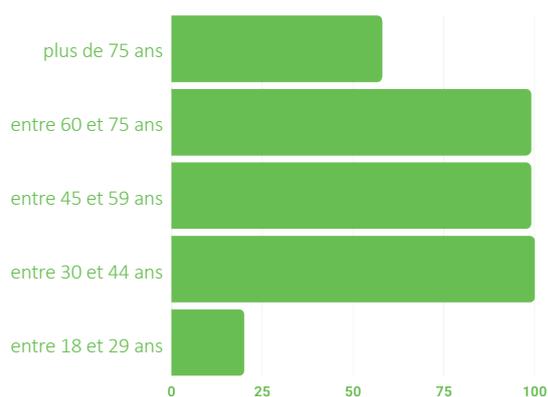
Nombre de réponses : 377

Sur papier : 167

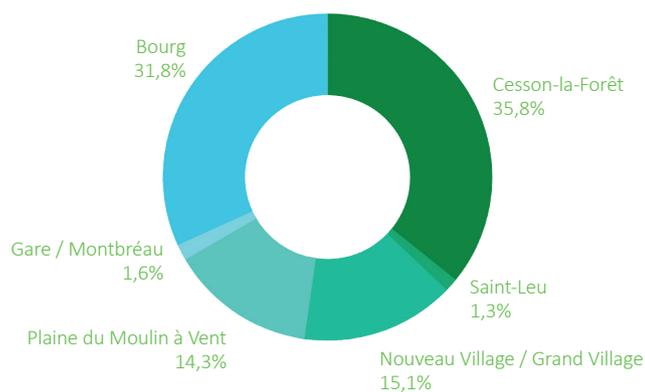
En numérique : 210

1. Sociologie des répondants

Quel âge avez-vous ?

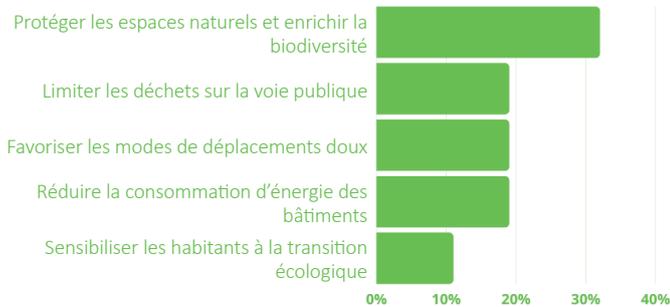


Dans quel quartier habitez-vous ?



2. Transition écologique

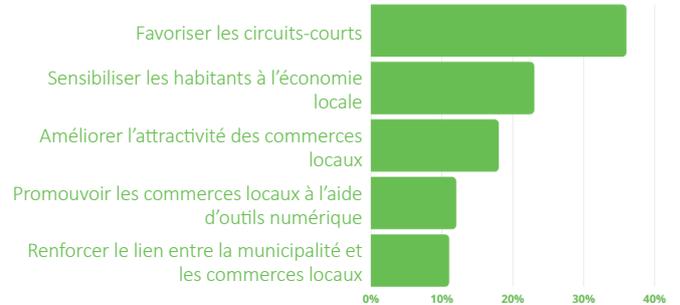
Selon vous, quelles sont les priorités pour la transition écologique ?



Lecture : 11% des répondants considèrent que sensibiliser les habitants à la transition écologique constitue une des deux priorités à la transition écologique

3. Économie locale

Selon vous, quelles sont les priorités pour favoriser l'économie locale ?



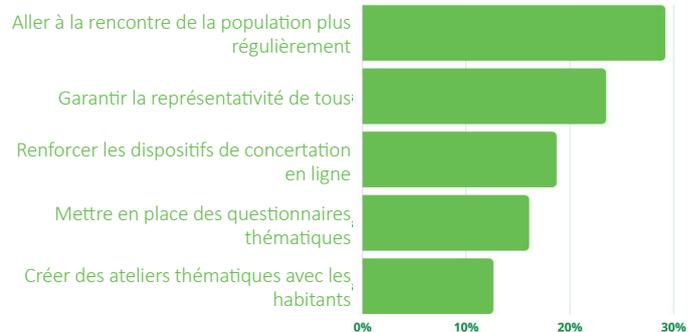
4. Solidarité et lien social

Selon vous, quelles sont les priorités pour favoriser la solidarité et le lien social à Cesson ?



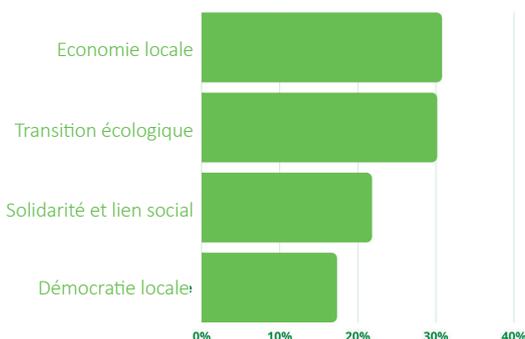
5. Démocratie locale

Selon vous, quelles sont les priorités à la démocratie participative ?



6. Général

Selon vous, quel(s) axe(s) la commune de Cesson doit-elle prioriser ?



Des règles à respecter avant d'ériger une clôture

Installer une clôture pour délimiter son espace tout en respectant la loi et ses voisins, peut parfois se révéler compliqué.

Installer une clôture du jour au lendemain, c'est possible ? Non, cet aménagement ne s'improvise pas. La loi dit que tout propriétaire, sauf exception, est autorisé à délimiter son terrain et sans limitation de temps. Mais avant le début des travaux, plusieurs démarches administratives sont obligatoires.

La création, la modification et la suppression des clôtures sont soumises à déclaration préalable en application de la délibération n°93/2007 afin de préserver la qualité du cadre de vie. Les clôtures projetées doivent satisfaire à des aspects d'esthétique, de hauteur maximale autorisée à l'alignement et en limite séparative ou encore au choix des matériaux.



Consulter le plan local d'urbanisme

Avant toute installation, il est conseillé de se rendre au service urbanisme de la mairie pour consulter le plan local d'urbanisme (PLU). Celui-ci vous indiquera les normes à respecter (matériaux, hauteur, positionnement, harmonisation ou encore couleur...) en fonction du lieu de résidence sur la commune.

Chaque zone identifiée du PLU a ses propres normes.

CONTACT : SERVICE URBANISME - URBANISME@VILLE-CESSON.FR

Révision du RLP

Le règlement local de publicité (RLP) est l'unique document réglementaire qui régit les publicités, les enseignes et les pré-enseignes sur le territoire communal. Ce document de planification permet à la commune de protéger le cadre de vie en adaptant la réglementation nationale (Code de l'Environnement) aux spécificités locales. Les publicités, enseignes et pré-enseignes sont soumises à une réglementation protectrice de l'environnement et du cadre de vie. Leur installation doit être conforme à des conditions de densité et de format, et doit faire l'objet de déclaration ou d'autorisation préalable en mairie ou en préfecture.

Depuis le 14 janvier dernier, le règlement communal de 2000 est caduc. Les compétences en matière de police de la publicité et d'instruction des demandes d'autorisation au profit du Préfet ont été déléguées à la DDT 77.

Pour remédier à cette situation, la Ville a décidé de se doter d'un nouveau plan local de publicité qui tienne compte de l'évolution de l'urbanisation communale et qui lui permette de reprendre la main sur la gestion de cette publicité.

Le lancement de la procédure pour l'élaboration du futur règlement fera l'objet d'une délibération au conseil municipal de fin juin.

Pour cette élaboration, les objectifs sont les suivants :

- Définition de la réglementation locale en matière de publicité au sens large correspondant au projet municipal en cohérence avec la révision du PLU en cours
- Sécuriser les autorisations d'installation, de remplacement et de modification de disposition ou de matériel supportant de la publicité, une pré enseigne ou une enseigne
- Répondre aux attentes en matière de communication extérieure des acteurs économiques locaux, en fonction des destinations des zones du territoire communal

A partir de septembre, la collectivité avec le prestataire choisi lancera les études de diagnostic et la concertation.

Durant l'élaboration du futur RLP, une concertation est ouverte auprès de la population.

Vous pouvez faire part de vos observations par courrier auprès du maire. Une adresse mail spécifique a été créée également : rlp@ville-cesson.fr.

A partir de septembre, un cahier sera également ouvert à cet effet à la direction de l'aménagement.

Consultation de promoteurs Poirier Saint

Depuis plusieurs années, la municipalité a engagé une réflexion sur le devenir de la parcelle communale du Poirier Saint supportant plusieurs bâtis inoccupés. La commune souhaite la valoriser car elle offre un potentiel important à proximité de la gare RER et du centre-ville.

Au printemps 2017, la municipalité avait initié une consultation relative à l'aménagement de ce foncier auprès de groupes de promotion immobilière dans l'objectif de le céder au lauréat de celle-ci.

Au terme de cette démarche, le projet KALELITHOS, rejoint après par SPIE BATIGNOLLES a été choisi. Une promesse de vente a été signée en novembre 2018 et un permis de construire a été délivré le 8 juillet 2019.

Le promoteur n'ayant pu lever les conditions suspensives dans les délais impartis, ce dernier a fait part à la commune de sa décision de ne pas donner suite au projet par courrier en date du 29 novembre 2019.

Finalement, l'autorisation de construire a été retirée le 16 décembre 2020.

Fort de ce retour d'expérience, la commune de Cesson, en lien avec le bailleur social ayant obtenu l'agrément par la DDT, a revisité le sujet et lancé une nouvelle consultation informelle à promoteurs le 28 avril dernier, en parallèle de la révision du PLU.

Afin de réaliser un projet mixte de logements qualitatifs répondant aux enjeux en matière de développement durable sur cette parcelle communale destinée à être cédée, une consultation a lieu en 2 étapes :

- la sélection en juin des équipes amenées à concourir et à présenter leur projet
- le choix en octobre du groupement lauréat au vue du projet présenté

A ce jour, les dossiers de candidatures sont en cours d'études.

Le dossier de consultation est disponible sur le site internet de la ville.

Révision du PLU

En 2016, la Ville a lancé la révision de son Plan Local d'Urbanisme. Cette révision devrait connaître une prochaine étape importante à la fin du mois : le bilan de la concertation et l'arrêt du projet de PLU.

Une démarche au long cours, durant laquelle la population a été régulièrement sollicitée.

Le 7 mai dernier, le projet de PLU a fait l'objet d'une troisième réunion publique de concertation, la seconde eut lieu par voie dématérialisée en raison du contexte sanitaire.

Les échanges ont permis de poursuivre la réflexion sur le projet, de confirmer les orientations d'aménagement pour les 9 secteurs identifiés conformément au Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) de Cesson.

Les réponses aux questions posées sont disponibles sur le site internet de la ville ainsi que le dossier avancé.

N'hésitez pas à vous intéresser à ce dossier stratégique pour les 10 prochaines années et à adresser vos remarques soit par courriel à plu@ville-cesson.fr, soit directement sur le cahier d'observations disponible en mairie, à la direction de l'aménagement.

Faites vite !

Comité de développement économique

Cesson bénéficie d'un tissu commercial riche et varié qui contribue à l'attractivité de notre ville. A côté des grands centres commerciaux situés au Nord de la commune, il existe un maillage de commerces de proximité, en centre-ville et à Cesson la Forêt qui mérite d'être mis en valeur et soutenu par la ville et ses habitants.

Pour instituer dialogue et partenariat, un comité de développement économique a été créé. Celui-ci regroupe des élus, des techniciens de la ville et des commerçants. Cette instance permet de faire remonter les difficultés rencontrées au quotidien mais aussi d'organiser des opérations pour animer la ville et encourager l'achat « commerce de proximité ».

La pandémie a mis en avant le besoin de consommer local. Au-delà d'une mode, c'est un phénomène de société qui est en train de naître et la ville veut soutenir ce mouvement de fond en collaborant étroitement avec les commerçants.

Avec la crise de la COVID, des initiatives sont nées pour soutenir le commerce : shoppons local, e-commerce, la chasse aux œufs... Ces partenariats continueront et auront le soutien de la ville de Cesson.

Michel BERTRAND, conseiller municipal délégué au commerce est votre contact. N'hésitez pas à le joindre pour en savoir plus ou pour rejoindre le mouvement !
m.bertrand@ville-cesson.fr



Une nouvelle jeunesse pour le parc urbain de Cesson

Depuis 2018, les 11 hectares du parc urbain de Cesson-la-Forêt sont en cours de réhabilitation pour favoriser la biodiversité et permettre aux citoyens de se réapproprier ce lieu. Une renaissance pour ce parc créé sur un ancien massif forestier.



Photo : A. MICOL



Photo : A. MICOL

La création d'un corridor écologique au sud de la ville

Dans les années 1970, le massif forestier disparaît au profit de zones d'aménagement concertées et notamment de logements pavillonnaires. Y sont alors créés cinq bassins permettant de récupérer les eaux pluviales du quartier. Avec le temps, ces bassins vieillissent, s'abîment, et la ville décide d'engager une vaste transformation de ce quartier. Elle concerta les habitants dès juin 2015 et commence alors la création d'un véritable corridor écologique.

Une nouvelle biodiversité

Les zones humides sont reliées gravitairement les unes aux autres et un bassin de filtration naturelle des eaux, composé de saules blancs, de roseaux ou encore de nénuphars, est créé. Avec l'aide de l'Agence régionale des espaces verts et de Seine-et-Marne Environnement, les espèces inventoriées dans ces milieux variés sont prises en compte et font l'objet d'un suivi : oiseaux, amphibiens et papillons sont protégés. Les connexions avec les grands ensembles paysagers environnants, les espaces de nichage ou les milieux humides favorisent le développement et la diversité de la faune et la flore.

Depuis peu, un apiculteur de Cesson a installé des ruches dans la partie sud du parc. Celui-ci devient un véritable levier pour faire revenir et découvrir la biodiversité.

Au-delà de la création de ce corridor écologique, la ville souhaite permettre au plus grand nombre d'habitants de s'approprier ces espaces et de sensibiliser enfants et adultes à la préservation de la biodiversité. Une mission d'accompagnement pour les opérations d'entretien et de maintenance préventive et un inventaire patrimonial de la biodiversité permettent plusieurs fois par an de confirmer l'évolution positive du parc urbain : la part d'oxygène dans l'eau à par endroits triplé.

L'apport du Fonds européen de développement régional

Le Fonds européen de développement régional cofinance à hauteur de 20% la réhabilitation des bassins, la création de zones humides ainsi que la passerelle d'observation dans le cadre de l'investissement territorial intégré et porté par la communauté d'agglomération Grand Paris Sud. La première phase de réhabilitation se fait d'ailleurs en co-maîtrise d'ouvrage avec la communauté d'agglomération compétente sur la collecte et le traitement des eaux pluviales.

Ils sont huit et viennent d'investir **nos** pâturages...

Napoléon, Odelon, Paul, Paf, Ralph, Caline, Péroskia et la petite dernière Santolina (5 boucs et 3 chèvres), viennent de prendre possession de leur nouvel environnement.

Cinq beaux boucs ont retrouvé la prairie de la Plaine du Moulin à Vent et trois chèvres (dont une chevrette d'un mois) ont investi le pré du Parc Urbain de Cesson-la-Forêt.

Pour la 3^{ème} année, la ville a confié l'entretien de ces parcelles à des chèvres des fossés, une race en voie de disparition, issues de la ferme Ecoterra à Fontenay-lès-Briis dans l'Essonne.

« Grâce à l'éco-pâturage, nous recréons de la biodiversité en cœur de ville. Nous préservons et restaurons une faune et une flore variée (retour de plantes et d'insectes disparus...) » précise François Réalini, adjoint au maire chargé de la gestion du Patrimoine.

Nos sympathiques bêtes à cornes resteront à Cesson jusqu'en octobre. L'aménagement des pâturages (enclos, cabanon, porte grattoirs pour leur séance de massage) a été réalisé par les agents du service « Paysage » qui sont également chargés de veiller à la bonne santé de nos bêtes à cornes.



Photo : A. MICOL

Et pour les maintenir en forme, nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de les nourrir. L'herbe de nos prairies leur suffit amplement.

Pollution des lacs, ce qu'il faut savoir



Les lacs du parc urbain sont alimentés par les eaux pluviales du quartier de Cesson la Forêt.

Le fait de raccorder un appareil ménager ou de verser des restes de peintures ou autres produits nocifs dans le regard des eaux de pluie de votre logement ou dans les caniveaux, entraînent systématiquement une pollution des lacs, ces eaux souillées s'y déversant. La faune et la flore des lieux sont directement impactées par ces pollutions ainsi que la nappe phréatique. Restons donc vigilant et protégeons l'environnement de ce quartier particulièrement sensible. Ces actes de malveillance sont sujets à verbalisation.

Incivilités, une charge pour la commune

Il faut malheureusement constater que, malgré toute une série d'efforts entrepris en matière de prévention, certaines incivilités continuent de se produire sur notre territoire et la période de pandémie que nous vivons n'a pas arrangé la situation.

Cesson bénéficie pourtant d'un service de collectes de déchets hors normes. Toutes les semaines, l'ensemble de nos déchets est collecté y compris nos encombrants ; ce n'est pas le cas dans toutes les communes et la présence d'une déchèterie à Réau vient compléter cette offre. Mais cela ne semble pas suffire à certains d'entre nous qui, par leur négligence, font supporter à la commune un coût d'entretien important. Les dépôts clandestins ou encore le non-respect des horaires de dépôt des déchets ménagers sur la voie publique obligent l'équipe de voirie en charge de la propreté de la ville à passer une grande partie de son temps à les ramasser.

Rappel à la loi

Tout dépôt d'objets sur les trottoirs en dehors des dates et horaires de collectes prévues par la ville est considéré comme un dépôt sauvage. Au même titre pour les personnes qui laissent leurs conteneurs d'ordures en dehors des collectes. Le dépôt sauvage est interdit par la loi du 15 juillet 1975 (art. L541-2 et L541-3 du Code de l'Environnement). Se débarrasser de ses déchets encombrants sur un trottoir, au coin d'un bois ou dans une rivière est un comportement irresponsable. Ces cimetières sauvages polluent les sols, les eaux, l'air et dégradent nos paysages. Nous rappelons que les auteurs de ces indécences s'exposent à des amendes allant de 450 à 1 500 €. Les services de la ville constatent malheureusement de plus en plus de dépôts sauvages, notamment aux abords des habitations. Des mesures sont prises afin d'y remédier. Il est important de préserver le cadre de vie de chacun.

Un appel à plus de civisme

En 2019, la ville a souhaité faire de la qualité de ses espaces publics une de ses priorités en lançant une grande campagne de propreté. La période de crise sanitaire que nous vivons a, hélas accentué les gestes d'incivilité. En plus des papiers, des déjections canines, on a vu apparaître en nombre les masques sur nos espaces publics. Nous devons tous être partenaires de la propreté. Des panneaux signalétiques d'information ont été mis en place pour responsabiliser les usagers, des poubelles ont été installées sur l'ensemble de la commune et des cendriers doivent être utilisés aux abords des commerces et des bâtiments publics. Respectons ces règles de propreté et prévenons les actes d'incivilité sur la voie publique.



QUELQUES CHIFFRES SIGNIFICATIFS

15 m³ /mois
de déchets sauvages

200 heures/mois
consacrées par le personnel communal

Recyclage des mobiles

100 millions : c'est le nombre de téléphones qui traînent dans les tiroirs des Français. Hors d'état ou toujours fonctionnels, ces mobiles représentent un gigantesque gisement de composants qu'Orange aimerait bien réutiliser, à l'heure où se développe la filière des appareils reconditionnés.

Mais comment récupérer ces innombrables téléphones ? L'opérateur Orange met à la disposition des villes des bacs pour collecter les téléphones et leurs accessoires, peu importe leur âge ou leur état.

Vous pouvez désormais déposer en mairie vos anciens téléphones dans le collecteur situé à l'accueil.

Un projet environnemental et solidaire

La collecte des mobiles remplit plusieurs objectifs. En plus de préserver l'environnement, elle permet de participer à un vaste programme de solidarité en France et en Afrique.

Tous les bénéfices tirés de la collecte et du recyclage des mobiles sont reversés à Emmaüs International qui crée des ateliers de récupération de déchets de mobiles en Afrique.

Le dispositif est entièrement pris en charge par Orange : livraison et enlèvement du collecteur Orange-Emmaüs, tri des mobiles, tests, effacement des données personnelles et reconditionnement.



Un nouveau local pour nos facteurs

Une solution a enfin été trouvée pour offrir aux facteurs de Cesson et Vert Saint Denis un local adapté.

Suite aux travaux effectués sur le bâtiment de la Poste et à la réorganisation du centre de tri, la mairie de Cesson avait mis à la disposition des facteurs un garage à proximité de la Poste. Ce bâtiment a permis de stocker et d'alimenter les vélos électriques afin que les facteurs puissent organiser leurs tournées. Après de multiples polémiques et les recherches d'un site, un local situé dans le quartier de Montbréau a été proposé et loué à la Poste. Des travaux importants ont été effectués pour permettre à nos 5 facteurs de bénéficier de vestiaires, de sanitaires, d'un espace de restauration, de rangement et bien sûr d'un espace pour garer et recharger leurs vélos.

« Suite à la mobilisation des élus, des citoyens et au travers de nombreux courriers et pétition initiés par Mme Klein

(une cessonaise très investie), chacun a pu exprimer son soutien envers nos facteurs et je me réjouis de cette sortie du tunnel » a précisé Olivier Chaplet, maire de Cesson.

Des conditions de travail appropriées

De l'avis des facteurs, ce nouvel environnement facilite grandement leur activité et leur permet de gérer leur travail sereinement *« A partir de 9h, chaque matin, nos facteurs reçoivent leur dotation de courrier déjà triée par le centre de tri de Savigny le Temple. Il est classé en fonction de l'itinéraire de chaque facteur. Le courrier est ensuite chargé sur les vélos et la distribution sur Cesson et*

Vert Saint Denis peut démarrer dès 9h30 jusqu'à 16h. De retour au local, ils effectuent les rééditions de compte et n'oublie pas de mettre en charge leurs bicyclettes » nous explique David Resse, directeur d'établissement.

Personnage incontournable de la sociabilité locale, nous avons tous à cœur de voir nos facteurs retrouver l'apaisement et la genèse de leur métier.



Travaux



Quelques travaux ont été réalisés dans les écoles et l'hôtel de ville

À l'école Paul-Émile Victor, des réparations sur fuites en toitures ont été réalisées. Coût : 4 300 €

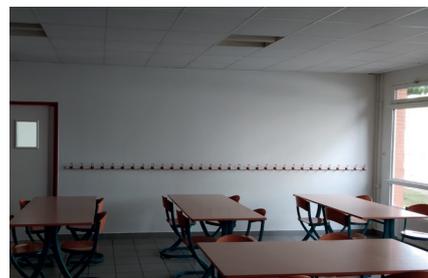
À l'Hôtel de Ville, peinture des locaux réservés au service des cartes d'identité et passeports. Coût : 2 900 €

Réfection partielle de la façade sur la place du Monument aux morts. Coût : 9 900 €

À l'école Jules Ferry, des travaux de peinture et plomberie ont eu lieu dans le self-service ainsi que la réfection de la toiture terrasse. Coût : 35 200 €

En primaire, des travaux de peinture et plomberie dans les sanitaires filles et garçons ainsi que la peinture du préau. Coût : 16 500 €

Achat et pose d'un cabanon à vélos pour les maternelles. Coût : 3 000 €



Gare de Cesson

Une étape importante des travaux d'accessibilité est franchie avec la rénovation des sols, des éclairages, des escaliers et l'ouverture, le 9 avril, du passage souterrain remis à neuf.

Des travaux de réfection de la passerelle ont eu lieu du 19 avril au 3 mai (Travaux d'aménagement sur les escaliers principalement avec la mise en place de double-lisse et de nez de marches antidérapant sur les quatre escaliers. Côté gare routière, une reprise a été réalisée sur la première marche endommagée).

Les ascenseurs, quant à eux, devraient être prochainement réceptionnés.



Un éclairage citoyen « tout en un »

Depuis plusieurs années, Cesson mène une réflexion sur les aménagements à apporter en terme d'économie d'énergie. Pour réduire la pollution lumineuse, la ville continue la rénovation de son parc en installant des mâts solaires impasse de Paris.

Neuf mâts solaires autonomes sont implantés par l'Agglomération Grand Paris Sud le long de la voie ferrée, soit 300 mètres linéaires éclairés. Cette nouvelle technologie permet une programmation adaptée à l'économie de la batterie : 30% en continu (sauf coupure nocturne de 1h30 à 4h) et 100% à la détection sur la totalité du chemin pendant une dizaine de minutes.

Autres avantages : le chantier d'installation entraîne que très peu de nuisances : pas de tranchées, ni de passages de câbles électriques. Sa rapidité d'exécution assure une sécurité optimum en quelques jours.

Cesson a souvent été précurseur en matière de développement durable. Ces nouvelles installations montrent une fois de plus, la volonté des élus d'avancer dans ce domaine.

« Cela fait plusieurs années que nous nous sommes lancés dans cette politique. Grâce au financement par l'agglomération Grand Paris Sud à hauteur de 46 000 €, ces changements devraient en plus nous apporter une économie d'énergie non négligeable » précise François Réalini, maire-adjoint en charge de la gestion du Patrimoine.



Rappels sur la fibre optique

La commune de Cesson est entièrement fibrée (>99% des bâtiments concernés) au travers des infrastructures réseaux d'initiative publique de Seine-et-Marne Numérique (réseau sem@fibre77 pour les particuliers, sem@for77 pour les professionnels). Ces réseaux sont maintenus en délégation de service public (DSP) auprès de l'entreprise privée COVAGE. L'ensemble des Fournisseurs d'Accès à Internet (opérateurs nationaux comme opérateurs dits « alternatifs ») passe par ce même réseau sem@fibre77 pour fournir l'accès fibre aux habitants de la commune.

Le réseau sem@fibre77 est ouvert à tous les fournisseurs d'accès, qui choisissent de s'installer ou non sur la commune en fonction de leurs intérêts commerciaux.

Aujourd'hui, 6 opérateurs sont présents sur la commune : Coriolis Telecom, K-net, Nordnet, Ozone, Videofutur et Orange (ainsi que Sosh, filiale d'Orange).

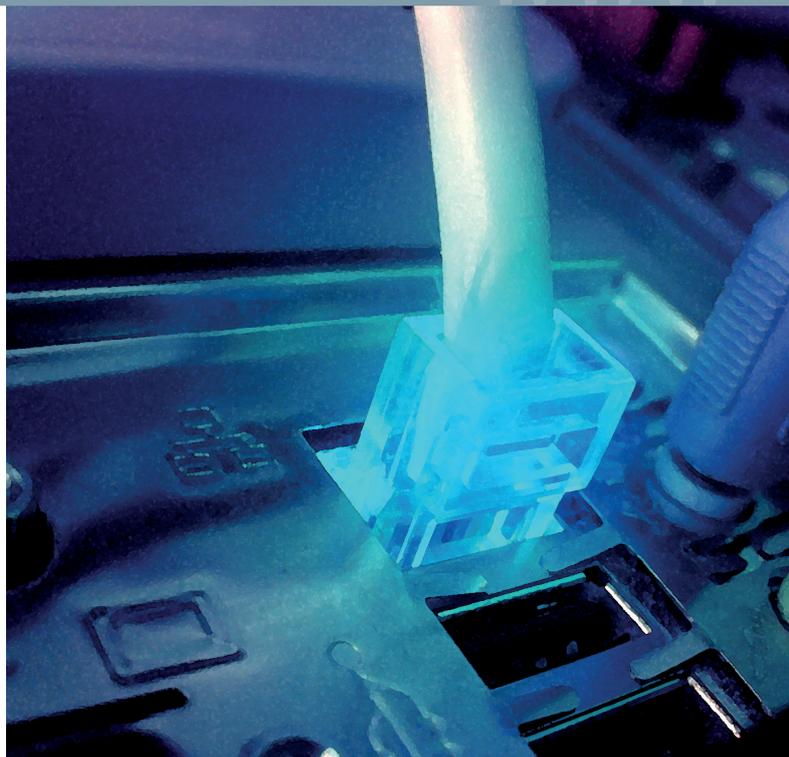
A ce jour, Orange est présent uniquement sur une moitié de la commune (Cesson-La-Forêt et Plaine du Moulin à Vent), et ce pour des raisons techniques.

En effet, une mise à jour des équipements des « armoires fibres » desservant le centre-bourg (ainsi que Grand Village et Nouveau Village) doit être faite pour que les opérateurs nationaux comme Orange puissent techniquement s'installer.

Cette mise à jour avait été initialement planifiée par Covage en 2020 et a été reportée en raison de la crise sanitaire.

Les maires de Cesson et Vert-Saint-Denis ont envoyé un courrier commun à Covage en début d'année pour que cette mise à jour technique soit faite au plus vite et font des relances régulières sur ce sujet.

« Nous espérons que la situation se débloque dans le courant 2021, ce qui permettrait à Orange d'être présent sur l'ensemble de la commune, ainsi que d'autres opérateurs par la suite » précise Jean-Christophe Gatuingt, conseiller municipal délégué au numérique.



Régulièrement nous mettons à jour la page fibre du site de la ville : <https://www.ville-cesson.fr/cadre-de-vie/la-fibre-optique> Celle-ci contient les informations essentielles, ainsi qu'un test d'éligibilité et des liens vers la documentation fibre de Grand Paris Sud.

En complément, vous pouvez également utiliser le site de l'ARCEP <http://maconnexioninternet.arcep.fr/> qui vous donnera une vue d'ensemble complète sur les types d'accès Internet et opérateurs disponibles à votre adresse.

Suite aux coupures rencontrées sur les connexions fibre il y a quelques temps, la mairie a remonté ces incidents à Seine et Marne Numérique, qui a fait le nécessaire pour améliorer la situation. « Ces incidents avaient pour origine des débranchements malencontreux et/ou des malveillances au niveau des « armoires fibres » de la commune. Malheureusement, ce type d'incident est un fléau connu et récurrent à l'échelle nationale » indique Jean-Christophe Gatuingt.

Commission d'accessibilité

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, a instauré la mise en place d'une commission accessibilité au sein des conseils municipaux des communes de plus de 5 000 habitants.

Depuis la promulgation de cette loi, la

commune de Cesson a instauré cette commission qui travaille régulièrement à l'amélioration des conditions d'accessibilité de la commune.

Suite aux dernières élections, le prochain conseil municipal renouvellera cette commission et en fixera sa composition (élus, associations ayant une action sur la

commune et personnes qui de par leur expérience peuvent aider à l'amélioration de l'accessibilité communale). Les travaux de cette nouvelle commission reprendront en septembre.



COOP'IN, une histoire de copains

Comment vivre autrement une aventure humaine. Angélique, Fatima, Christelle, Stéphane B, Romain, Antoine, Nadia, Catherine, Stéphane M et Hélène, tous cessonais se sont rejoints sur des valeurs de partage et de développement durable.

Cesson-Infos - Comment des cessonais se sont retrouvés dans cette coopérative ?

Pour la majeure partie d'entre nous, c'est le bouche à oreille qui nous y a amenés, par des vecteurs comme des amis, des voisins, ou encore les réseaux sociaux ! Certain-e-s d'entre nous ont aussi participé à des réunions d'information proposées par Coop'In.

CI - Qu'est-ce qui vous a réunis ?

Nous partageons une valeur commune : celle de consommer de façon plus raisonnée et respectueuse des Hommes et de la Terre. Et aussi l'envie de s'impliquer dans un projet convivial auprès d'autres éco-citoyen-ne-s, d'échanger, de partager !

CI - Un magasin alternatif, c'est quoi ?

On ne fait pas seulement ses courses à Coop'in, on y construit ensemble une coopérative dans laquelle chacun est acteur et utilisateur. S'impliquer dans le fonctionnement de Coop'In, aussi modestement soit-il, apporte un autre regard sur la réalité de la production et de la distribution de l'alimentation.

CI - Comment fonctionne Coop'In ?

Coop'In est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif. Les coopérateurs-rices contribuent à la vie du local et peuvent s'investir dans des missions supplémentaires (administration, achat, communication...). La coop est aussi une forme d'intelligence collective où chacun peut voir concrétiser les idées qu'il propose.

CI - Quelle différence avec un magasin bio ?

Coop'In propose des produits locaux et si possible bio et en vrac. La différence majeure, c'est que nos équipes travaillent beaucoup en direct producteur et que nous pouvons remonter et raconter l'histoire de nos produits (céréales, légumes, laitages, viandes...). De quoi choisir en pleine conscience et transparence ce qu'on achète !

CI - Quelles sont les exigences pour les produits vendus ?

La majeure partie des produits chez Coop'In sont locaux (moins de 100 km), bio, équitables. Nous proposons un large éventail de produits en vrac. Chacun-e est invité-e à venir avec ses propres contenants (on a bien-sûr de quoi dépanner en boutique).

CI - Comment participer à la coopérative ?

Devenez coopérateur-rice en achetant une part à 50€. Puis venez faire vivre la coopérative en y faisant vos courses et en contribuant à son fonctionnement à hauteur de 2h par mois. Suivez-nous également sur Facebook (@Coop'In Magasin Coopératif).

Coop'In : 34 avenue du Général Patton, 77000 Melun

Téléphone : 01 60 69 93 41

Horaires ouverture :

Mercredi, jeudi,

vendredi :

10h-12h / 14h-18h

Samedi : 10h-16h



E=m6 en tournage à Cesson



C'est toujours un moment particulier lorsqu'une caméra de télévision vient tourner chez vous. La célèbre émission de vulgarisation scientifique présentée par Mac Lesggy E=M6 est venue filmer à Cesson.



Joris, Ninon et Charlie domiciliés à Cesson entourés de leurs animaux, Tara et Hulk (les chiens), Winnie, Tigrou et Olaf (les chats) et Pouic-pouic (le cochon d'inde) ont vécu le temps d'une journée les joies du tournage.

Dans cet exercice, les enfants (13, 11 et 5 ans) ont géré ce tournage avec une grande aisance. Il faut dire que dans cette famille, les caméras n'ont pas de secrets pour eux ; Joris a déjà participé à une émission pour "Les Maternelles" sur France 5, et la maman au jeu télévisé "Tout le monde veut prendre sa place" (dont les sélections s'étaient déroulées à Cesson). Cette famille connue de la chaîne de télévision a ainsi été contactée. Le profil de cette famille a été déterminant (3 enfants et des animaux).

Le reportage diffusé sur la chaîne M6 le 20 juin, portait sur le thème "comment éviter la déshydratation de nos amis les bêtes en cas de forte chaleur ?". Les enfants ont effectué plusieurs exercices en compagnie de leurs animaux autour de la protection de la chaleur. Une expérience qu'ils ne sont pas près d'oublier et qu'ils ont certainement partagé avec leurs camarades du Collège Grand Parc et la maternelle Jean de la Fontaine.

Charlie, 5 ans : "j'ai trouvé ça rigolo le monsieur avec son grand micro et l'autre monsieur avec la caméra. J'avais quand même un petit peu peur car je ne les connaissais pas mais ils étaient gentils. J'ai dit à ma maîtresse et mes copines que j'allais passer à la télé avec mes chiens"

Joris, 13 ans et demi : "c'était cool, l'équipe de tournage était super sympa. Je n'étais pas toujours à l'aise face à la caméra et tourner toute la journée c'était fastidieux. Quand ils sont partis, j'étais crevé !! J'ai hâte de me voir à l'écran. Mes profs et les copains sont au courant, même le principal du collège !"

Ninon, 12 ans : "j'ai beaucoup aimé cette expérience. L'équipe de tournage était cool et j'ai aimé tourner avec mes animaux. J'ai appris plein de choses, comme la tarte glacée à confectionner pour les chiens et les chats quand il fait très chaud. Ça va être chouette de découvrir le montage lors de la diffusion de l'émission sur M6"

Tous les 3 sont unanimes : ils espèrent un jour réitérer l'expérience.

Le développement durable vu par les enfants

Dans le cadre du Plan Local de Développement durable, Nina Frémy, chargée de mission, s'est rendue dans les établissements scolaires pour sensibiliser les enfants sur ces questions. Ci-dessous une fresque réalisée par la classe de CP de Mme Orchillers de l'école Jules Ferry, à découvrir en Mairie.



La Maison de la Petite Enfance fête ses 10 ans

Le 9 mai 2011, retentissaient les premiers pas des enfants dans cette structure multi-accueil implantée sur la Plaine du Moulin à Vent.

Dix ans ont passé et ce sont près de 1136 enfants qui ont été accueillis au sein de la Maison Bleue (crèche collective) et 112 au sein de la crèche parentale « Les P'tites Pousses ». Toute l'équipe éducative a eu la joie de fêter les 10 ans de la crèche. Malheureusement, le contexte n'a pas permis d'accueillir le public extérieur. Durant tout le mois de mai, des activités diverses ont été organisées pour fêter l'évènement. Du 2 au 9 mai, des séances photos ont été réalisées avec les familles et le 10 mai, un grand goûter a été dressé dans le hall. « En 10 ans nous n'avons jamais cessé de nous renouveler et nous prenons toujours autant de plaisir à accueillir les familles. Pour de nombreuses familles cessonaises, nous avons accueilli le premier, 2^{ème}, 3^{ème} et même 4^{ème} enfant » nous explique fièrement Afiwa Hoffer, directrice de la crèche.



Les P'tites Pousses, une crèche « nature »

Cette date anniversaire est l'occasion de mettre en lumière toutes les actions menées par la crèche parentale et surtout toutes les familles et les professionnelles qui ont contribué à cette belle évolution.

Parmi les projets phares menés avec les familles, le film « La chasse à l'ours » a permis aux parents, à l'équipe éducative et aux enfants de se retrouver et d'aborder ensemble les thèmes principaux de cette histoire, à savoir le passage des saisons, le courage, la solidarité et les liens familiaux. Après la découverte cinématographique, l'histoire s'est

prolongée par la construction de petites cabanes, par la lecture en langage des signes de ce conte (méthode utilisée au quotidien par l'équipe) et le partage d'un repas collectif. La création d'une cuisine en extérieur à partir de palettes en bois recyclées, d'une bibliothèque a clôturé ce beau projet avec les parents.

La crèche en voyage

Depuis cette crise, les épisodes de confinement et les frontières fermées, cela a donné à tous des envies de voyages, de partir faire le tour du monde et de rêver. Toute l'équipe éducative s'est mobilisée pour mettre en œuvre ce beau projet avec l'implication et la participation des familles. Un tour du monde en affiches réalisées par les parents a permis

aux enfants de parcourir la Laponie, la Russie, l'Inde, la Chine, l'Italie, le Portugal, l'Espagne, l'Angleterre, l'Irlande, l'Afrique, la France (Bretagne, Corse) et les Antilles.

Un projet nature

L'écologie est une des principales valeurs au cœur de la crèche parentale. Courant mars, les familles sont venues retourner la terre du terrain potager pour que les enfants y mettent les semis, un parcours moteur en bois a été créé et installé dans le jardin.

Début avril, la crèche a accueilli les poules de Margot, qui reviennent pour la 2^{ème} fois, et une sortie à la maison de l'environnement a pu s'organiser lors du déconfinement. Puis en mai, le projet des chèvres s'est enfin réalisé

Chouette, une sortie vélo

La fin du confinement a donné des ailes ou plutôt des pédales à deux classes de CM2 de l'école Jules Verne à Cesson.

Dans le cadre du projet VTT, deux classes de CM2 de 29 élèves chacune sont sorties de leur école pour découvrir la forêt de Bréviande et les communes proches de Cesson.

Six balades à vélo ont été organisées en mai et en juin, une sortie d'une heure en forêt de Bréviande, puis sur des après-midis à la découverte des bords de Seine, du côté de Seine-Port, du Mée sur Seine et de Boissise-la-Bertrand et enfin une journée entière où



après deux années d'attente. Babybelle et Chouquette, deux belles chèvres naines prêtées par Charline Martin, bergère entrepreneur de la « Chèvre Rit » ont investi le terrain du 30 avril au 8 mai.

En dehors de l'aspect pratique de l'entretien des espaces verts, cette nouvelle expérience a offert aux enfants un magnifique terrain d'apprentissage : approche écologique de la tonte, respect de l'animal et sensibilisation à l'environnement et aux animaux...

L'espace du jardin a encore d'autres projets à venir pour en profiter un maximum comme un espace de vie pour les enfants, les parents et les professionnelles et dans un esprit de solidarité, de convivialité et de

partage. Une boîte à livres en lien avec la MLC devrait trouver sa place prochainement.

Les P'tites Pousses accueillent aujourd'hui 18 enfants (maximum autorisé) placés sous l'autorité de six professionnelles (Christelle, Mélanie, Morgane, Gwénaëlle, Laura et Ingrid).

« Cette belle aventure qu'est la crèche parentale ne peut se réaliser que grâce aux partenaires Mairie, CAF, PMI, MSA, tous les parents et membres de l'association qui sont très investis et une superbe équipe pédagogique » nous confie Christelle Dangelser, éducatrice spécialisée, responsable de la structure.



les enfants ont pu emprunter les allées forestières des forêts de Bréviande et de Rougeot en passant par les bords de Seine (Seine-Port et Nandy).

Ces sorties ont été encadrées par les enseignants des classes concernées ainsi que par Stéphane Lemaire, directeur du groupe scolaire, sans oublier les dix parents accompagnateurs, qui ont tous obtenu un agrément délivré par l'IEJ de Sénart.

Un bel apprentissage

Ce projet permet aux enfants de fournir des efforts de type variés, d'appliquer un certain nombre de règles de sécurité et de conduire leur vélo dans un espace délimité. Un bel apprentissage pour ces jeunes élèves tant sur le plan éducatif et découverte que

sur l'acquisition des habiletés motrices et des apports techniques.

Après dix séances d'entraînement, durant lesquelles ils ont appris les règles de sécurité, nos jeunes vététistes ont été soumis à un petit échauffement, à un entraînement à passer les vitesses, et au réglage des vélos. Trois bénévoles du « Repair'café » de la MLC sont venus prodiguer leurs conseils.

Le directeur donnait les dernières recommandations de sécurité pour rouler en groupe... et les voilà partis ! Une belle initiative avant les vacances d'été.

Déchets verts l'or vert

C'est reparti pour les tontes de pelouse, tailles d'arbustes... et avec la collecte des déchets verts* assurée par votre agglomération. Mais au fait... une fois collectés, que deviennent nos déchets verts ? Ils sont acheminés vers une plateforme de compostage (par exemple celle située à Réau), ils sont broyés et forment un compost prêt pour une nouvelle vie, vendu à des agriculteurs comme engrais naturel ou utilisé pour l'entretien d'espaces verts publics.

A noter : selon votre cas, vous disposez de sacs en papier biodégradable ou de conteneurs pour les récolter. Mais dans tous les cas, collectés et transformés... c'est de l'or vert !

Vous recherchez une information > dechets.grandparissud.fr

*Souches d'arbres et terre doivent être apportés en déchetterie.

Erratum : nous vous avons annoncé dans le précédent numéro du Cesson Infos que vous pouviez déposer en plus de votre conteneur de déchets verts, 5 sacs plastiques et 5 fagots. **Depuis le début de l'année 2021, les sacs plastiques sont interdits.**

Compostage

Allez chiche, on se met au compostage ! (Oui mais comment ça marche ?)

Transformer les débris organiques et les restes alimentaires en engrais ? C'est possible avec le compostage individuel ou collectif (en pied d'immeuble). Ce geste pas si compliqué permet de réduire d'un tiers vos poubelles. Vous pouvez y mettre des épluchures, coquilles d'œufs, café... Mais aussi, avec parcimonie, laitages, pain... L'idéal, rajouter un peu de matière sèche : feuilles mortes, tonte de pelouse ou petit carton... Perplexe ? Interrogatif ?... Laissez-vous convaincre par les explications tout en pédagogie de Coach Nathalie, de la Maison de l'environnement de Grand Paris Sud, en suivant le QRCode !

C'est simple et facile,
à vous de jouer !



dechets.grandparissud.fr

CANZONI NAPOLETANE

Musique populaire napolitaine du XIXe siècle le samedi 3 juillet à 16h à la médiathèque de Cesson

O sole mio, Funiculi, Funicula... Jérôme Correas et Les Paladins vous invitent à un voyage dans la Naples du XIXe siècle en compagnie de deux ténors célébrant l'amour et la bonne chair. Des musiques à la fois savantes et populaires, un joyeux mélange d'inspiration folklorique et de Bel Canto.

Les Paladins sont conventionnés par la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France- Ministère de la Culture. Ils bénéficient du soutien du Conseil régional d'Île de France au titre de la permanence artistique et culturelle, et du Conseil départemental de l'Essonne au titre des opérateurs culturels 2021.

Les Paladins sont en résidence au Théâtre de Corbeil-Essonnes et au Conservatoire municipal d'Ivry-sur-Seine. Ils sont Artistes en compagnonnage au Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, Scène Nationale et Artistes associés à l'Opéra de Massy et à la Fondation Singer-Polignac.

Ce concert s'inscrit dans le festival ouVERTures, soutenu par la Région Île-de-France et la FEVIS.

Renseignements et réservations au 01.60.63.57.14
mediatheque.cesson@grandparissud.fr
www.mediatheque-cesson.fr



The Dance of the Tarantella

Fun Tour

Piloté par Grand Paris Sud, l'Agglo Fun Tour est un événement qui se déroule durant 8 semaines des vacances d'été, sur différentes communes de l'Essonne et de Seine-et-Marne.

Un format «village» ouvert à tous et gratuit proposant des activités sportives et culturelles, est identique sur toutes les communes :

- un stand d'accueil en musique ;
- une équipe d'animation ;
- des structures gonflables ;
- des prestataires privés et associatifs du territoire proposant des initiations sportives et culturelles encadrées ;
- des jeux en accès libre : Babyfoot, tennis de table, tir à l'arc, jeux de raquettes, jeux de quilles ...

Et spécifiquement sur chaque site : une animation phare.

Les animations se dérouleront du mardi 20 au dimanche 25 juillet 2021, de 14h à 19h, au Stade Maurice Creuset, route de Saint-Leu à Cesson.



Plan été

La médiathèque de Cesson et la médialudo de Vert-Saint-Denis se mobilisent pour animer l'été

Du 3 juillet au 27 août de nombreuses animations sont proposées sur Cesson et Vert-Saint-Denis. Les 2 médiathèques seront aussi présentes sur « Les escapades de l'été » avec la MLC, les villes et la Maison de l'environnement.

Mercredi 7 juillet : Tales of Africa séance cinéma à 14h30 pour les enfants à partir de 7 ans à la Médialudo de Vert-Saint-Denis dans le cadre du festival Branche&ciné, suivie d'une animation jeux africains Raconte-moi l'Afrique séance de contes à 16h pour les enfants de 4 à 6 ans à la Médiathèque de Cesson

Mardi 20 juillet : Atelier fabrication d'awalé, jeu africain, de 10h30 à 11h30 et 15h30 à 16h30 à la Médialudo de Vert-Saint-Denis, tout public à partir de 7 ans

Mercredi 21 juillet : Jeux africains à 16h à la Médiathèque de Cesson, tout public à partir de 7 ans

Mardi 3 août : Atelier cartes pop-up de 10h30 à 11h30 et 15h30 à 16h30 à la Médialudo de Vert-Saint-Denis, tout public à partir de 7 ans

Mercredi 4 août : Le kamishibai africain, séance de contes à 16h pour les enfants de 4 à 6 ans à la Médiathèque de Cesson

Mardi 17 août : Atelier fabrication de masques africains de 10h30 à 11h30 et 15h30 à 16h30 à la Médialudo de Vert-Saint-Denis, tout public à partir de 7 ans

Mercredi 18 août : Atelier fabrication de masques africains à 16h à la Médiathèque de Cesson, tout public à partir de 7 ans

Vendredi 27 août : Oiseaux des îles par l'ensemble musical Les Paladins à 18h à la Médialudo de Vert-Saint-Denis en partenariat avec le Théâtre de Corbeil. Tout public

«Oiseaux des îles» évoque avec tendresse et ironie quelques figures féminines dotées d'une voix de soprano aigüe qu'on qualifie souvent de «rossignol», et qui ont su jouer

avec leur image exotique, dissimulant leur force sous le masque de la légèreté.

Les places sont limitées pour les ateliers et les séances de contes, l'inscription est donc indispensable !

Pour en savoir plus sur notre programmation estivale et pour réserver votre place :

Médiathèque de Cesson : 1 rue du Châtelet, tél : 01 60 63 57 14, site internet <http://mediatheque.ville-cesson.fr>

Médialudo de Vert-Saint-Denis : 11 Place Condorcet, tél : 01 64 10 29 33, site internet <https://medialudo-vert-saint-denis.bibli.fr>

GRUPE « UN NOUVEAU DÉPART POUR CESSON »



Christophe
Bosquillon



Xaviera
Marchetti



Julien
Favre



Lydia
Labertrandie



Bruno
Cottalorda

Un an après notre entrée au Conseil Municipal, le vote du budget en mars 2021 a permis de bien cerner les divergences sur les priorités pour notre commune. Le tiers des investissements de la mandature sera consacré à la construction d'un nouveau poste de police municipale et au développement de caméras de surveillance. Par contre, rien n'a été dit sur les crédits nécessaires pour la rénovation des locaux de la MJC/MLC. Selon O. Chaplet, ce débat ne concernerait pas le Conseil Municipal, les domaines de la culture et du sport étant désormais du seul ressort du Syndicat Intercommunal. Bilan : rien n'a encore avancé sur cette question !

Nous regrettons que les citoyens n'aient jamais pu se prononcer sur les arbitrages entre les différents investissements structurants pour les années à venir, et qu'il n'y ait ni débat ni transparence avant les prises de décision. Le projet de poste municipal illustre ce problème. Il a été présenté dans Cesson Infos sans aucune discussion préalable. Il a finalement été évoqué au Conseil du 19 mai, sans vote et ni inscription à l'ordre du jour. Suite à nos protestations, M. le maire a admis que ce projet n'avait fait l'objet d'aucun débat, ni sous cette mandature ni lors de la précédente, et que la décision avait été prise en comité restreint.

Pourtant, il y avait matière à discussion. Il faut répondre aux besoins de locaux de la police municipale. Mais le maintien de l'ordre doit rester la prérogative de la police nationale. L'armement de la police municipale implique d'importants frais supplémentaires, par exemple pour la sécurisation des locaux et la formation des agents. L'entretien des caméras de vidéosurveillance coûte très cher, sans que le bénéfice en terme de sécurité soit avéré. Tout cela se fera nécessairement au détriment d'autres postes, qui seront ainsi sacrifiés sans que les choix aient été clairement exposés aux citoyens.

L'ultime surprise a été l'annonce du choix précis de l'emplacement du poste de police. Sans aucune consultation ni des habitants, ni de la commission d'urbanisme, quelques élus ont ainsi décidé de détruire une partie du Jardin sous le Vent, pour y implanter la future construction. Nous avons des réserves sur ce choix de localisation et surtout sur la façon dont il a été opéré.

Comme nous l'avions annoncé lors de la campagne, il n'y a pas dans cette équipe de véritable vision pour l'avenir de la ville, prenant en compte les enjeux de la crise climatique et de l'urgence sociale. Trop de choix sont faits en dehors du contrôle des citoyens et même des élus. La prochaine Fête de la ville a été organisée sans que la plupart des associations et acteurs concernés, pas même la commission Vie locale, n'aient été associés. La décision sur les dérogations scolaires s'est faite cette année sans consultation de la commission Education.

Nous sommes bien loin de la démocratie participative et citoyenne à laquelle nous aspirions. Mais vous pouvez compter sur nous pour rester une force de proposition et pour vous informer !

Christophe Bosquillon, Xaviera Marchetti, Julien Favre, Lydia Labertrandie, Bruno Cottalorda

Pour suivre notre action, rendez-vous sur le site nouveau-depart-pour-cesson.org

Naissances

Mila MERCIER née le 17 mars 2021
Basile, Salvador ADENIS né le 21 mars 2021
Gabriel, Arthur, Edmond BARRAT né le 4 avril 2021
Cataliya LEROUX née le 7 avril 2021
Ilo RAKOTONDRAINIBE née le 8 avril 2021
Mathia, Bernard, Candido FASQUEL né le 16 avril 2021
Katalya, Martine, Nelly BUDON née le 29 avril 2021
Noah Fernando Pascal RABET né le 12 mai 2021
Raphaël, Hanzo M'BARGA né le 17 mai 2021
Tiago Manuel MAGAUD né le 22 mai 2021

Mariages

Mathys ORLANDI et Coralie MAUGA, le 24 avril 2021
Frédéric, Damien PITIOT et Célia, Catherine, Françoise RUBIN, le 8 mai 2021
Aurélien, Antoine, Emilien DJEBBARI et
Stéphanie, Aurore GROS-DESORMEAUX le 15 mai 2021

Décès

Viriya YUTH, décédé le 14 mars 2021
Jean-Pierre René Richard JOANNÈS, décédé le 31 mars 2021
Christian Pierre MOREAU, décédé le 12 avril 2021 à Cesson
Etiennette Renée Roberte MARTINI née RENAULT, décédée le 16 avril 2021
Claudette, Antoinette, Marie MOREAU née ROBERT, décédée le 14 mai 2021
Alexis GARABETIAN, décédé le 15 mai 2021
Irmgard, Lina, Sophi EVERDING épouse LOISEAU, décédée le 18 mai 2021

Recensement citoyen La Journée Défense et Citoyenneté

Inscription dans les 3 mois suivant votre 16^{ème} anniversaire.
Pièces justificatives : pièce d'identité + livret de famille des parents
Inscription en ligne à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054> ou via le site Internet de la Ville www.ville-cesson.fr rubrique
« démarches en ligne » ou inscription à la Mairie auprès du service état civil.

La nouvelle carte nationale d'identité

Un titre innovant et sécurisé, pensé pour le quotidien des Français, qui facilite les voyages en Europe.

La France a entrepris une démarche de modernisation de la carte d'identité, dont l'actuel format datait de 1995. Cette volonté a rejoint l'application du règlement (UE) 2019/1157 du Parlement européen et du Conseil sur le renforcement de la sécurité des cartes d'identité délivrées aux citoyens de l'Union et des permis de séjour délivrés aux citoyens de l'Union Européenne et aux membres de leur famille exerçant leur droit à la libre circulation.

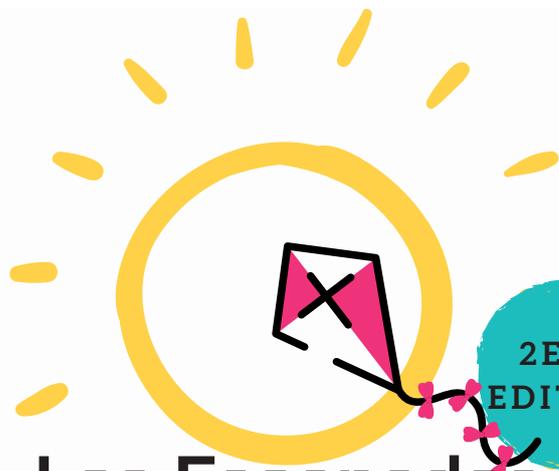
La nouvelle carte est ainsi plus sécurisée, plus pratique et innovante. Ce titre permet à son titulaire de justifier de son identité et sert de titre de voyage dans l'Union Européenne.

Enfin, cette nouvelle carte reprend des symboles de la République Française, tout en affirmant l'appartenance de la France à l'Union Européenne.

En pratique :

- La nouvelle CNI sera délivrée aux personnes qui ont déposé un dossier en mairie à compter du 31 mai 2021.
- La nouvelle CNI sera valable 10 ans pour les personnes majeures et les personnes mineures.
- Les CNI ancien modèle pourront encore être utilisées jusqu'au mois d'août 2031.
- Il ne sera pas possible de demander le remplacement d'une CNI ancien modèle encore valable par la nouvelle CNI (sauf en cas de changement d'adresse ou changement d'état civil).
- La nouvelle CNI reste gratuite (sauf en cas de renouvellement pour perte ou vol : 25 €).





2EME EDITION

Les Escapades de l'été



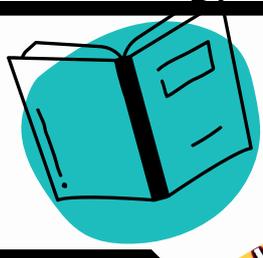
GRATUIT

Pour les petits et les grands



- 13 JUILLET 15H - 18H**
Service Jeunesse + City-stade
(Vert-Saint-Denis)
 - 27 JUILLET 15H - 18H**
Chipping Sodbury
(Cesson)
 - 10 AOUT 15H - 18H**
Maison de l'environnement
(Vert-Saint-Denis)
 - 24 AOUT 15H - 18H**
Skate Park
(Cesson-la-forêt)
- En cas d'intempérie, consultez le site internet de la MLC

Entre amis ou en famille



La MLC, les Médialudo et la Maison de l'Environnement de Grand Paris Sud et vos villes s'unissent pour animer vos quartiers !

Plus d'infos sur michouillon.com

mic
La Citrouille
Cesson Vert-Saint-Denis
SAISON 2020 - 2021



35 rue Janisset-Soeber
77240 Cesson
01 60 63 32 93